

Les dépenses publiques et privées au titre de l'éducation primaire et secondaire, 2018-2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 1^{er} juin 2021

Les dépenses au chapitre de l'éducation primaire et secondaire publique et privée au Canada ont augmenté de 1,0 % par rapport à un an plus tôt pour atteindre 58,6 milliards de dollars au cours de l'année scolaire 2018-2019, en partie en raison de l'augmentation des dépenses consacrées aux salaires et aux avantages sociaux des éducateurs qui travaillent dans les écoles publiques. Les dépenses des administrations provinciales et territoriales ont représenté un peu plus des deux tiers (68,3 %), ou 39,6 milliards de dollars, de cette source directe de financement.

Les impôts locaux et les autres impôts perçus par les commissions scolaires et les administrations locales ont représenté 19,7 % du financement. Les frais de scolarité (3,6 %), les montants des ministères fédéraux (2,8 %) et toutes les autres sources privées, comme les revenus liés aux activités auxiliaires (5,6 %), ont formé le reste du financement.

La part des dépenses des administrations provinciales et territoriales diffère considérablement

La part des dépenses des administrations provinciales et territoriales au titre de l'enseignement primaire et secondaire public et privé variant d'un peu moins de la moitié (49,3 %) au Manitoba à presque la totalité (98,6 %) à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces variations régionales sont attribuables aux différents mécanismes de financement des systèmes scolaires dans chaque secteur de compétence.

La plus forte augmentation du financement provincial a eu lieu au Québec, à la suite de la décision de réduire le montant de taxe scolaire payé par les propriétaires. La nouvelle loi a été adoptée pour uniformiser le taux de la taxe scolaire que paient les propriétaires, peu importe la région où ils vivent, en utilisant le taux le plus bas existant. À la suite de cette décision, le financement de l'éducation provenant des impôts locaux et des administrations municipales a diminué d'un quart (-24,8 %) d'une année à l'autre pour s'établir à 1,3 milliard de dollars en 2018-2019. Au cours de la même période, le financement provenant du gouvernement du Québec a augmenté de 7,3 % pour atteindre 9,2 milliards de dollars, en partie pour compenser la diminution du financement local.

Les dépenses des commissions scolaires des écoles primaires et secondaires publiques continuent d'augmenter

Les écoles primaires et secondaires publiques sont financées et gérées par les administrations provinciales et territoriales. Les dépenses des commissions scolaires des écoles primaires et secondaires publiques au Canada ont augmenté de 1,6 % par rapport à un an plus tôt pour atteindre 49,5 milliards de dollars en 2018-2019. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses liées aux salaires et avantages sociaux des éducateurs qui travaillent dans les écoles primaires et secondaires publiques.

Les salaires et avantages sociaux des éducateurs ont représenté les deux tiers (66,9 %), ou 29,9 milliards de dollars, des dépenses d'exploitation totales des écoles primaires et secondaires publiques en 2018-2019, en hausse de 1,2 % par rapport à l'année scolaire précédente. L'augmentation des salaires des éducateurs était en partie attribuable à une hausse de 0,6 % du salaire statutaire annuel moyen à l'échelle nationale pour les éducateurs ayant plus de 10 ans d'expérience en 2018-2019. La hausse des dépenses pour les salaires des éducateurs pourrait également être en partie attribuable au fait que le nombre d'éducateurs (+2,5 %) augmente à un rythme plus de deux fois supérieur à celui du nombre d'inscription des élèves dans les écoles publiques (+1,0 %).



Les frais de la dette liés aux dépenses en immobilisations des écoles augmentent

Les frais de la dette liés aux dépenses en immobilisations des écoles comprennent les intérêts débiteurs relatifs aux prêts et aux avances, aux obligations, aux obligations non garanties et aux hypothèques. Ces frais ont augmenté pour la première fois en plus de six ans, en hausse de 0,8 % d'une année à l'autre pour atteindre 583 millions de dollars en 2018-2019. Cette tendance a également coïncidé avec une augmentation de 5,2 % des dépenses annuelles en immobilisations par rapport à 2017-2018.

La croissance annuelle des frais de la dette des commissions scolaires des écoles publiques la plus élevée a été enregistrée à Terre-Neuve-et-Labrador (+17,9 %) en 2018-2019, où les déficits provinciaux annuels consécutifs ont fait grimper la dette nette globale de la province. La dette nette globale et les frais de la dette de Terre-Neuve-et-Labrador figuraient parmi les plus élevés en 2018-2019, en partie en raison de l'augmentation des dépenses et de la baisse des revenus pétroliers.

Outil interactif

Pour examiner plus à fond les statistiques financières des commissions scolaires des écoles primaires et secondaires publiques sous forme de graphiques, visitez la page « [Statistiques financières pour l'éducation primaire-secondaire publique : outil interactif](#) ». Cet outil permet aux utilisateurs de filtrer, de faire ressortir et de sélectionner diverses agrégations provinciales ou territoriales pour créer des mesures, des tableaux et des graphiques personnalisés.

Note aux lecteurs

Les pressions financières qui s'exercent sur le système d'enseignement primaire et secondaire canadien en raison de l'augmentation des dépenses annuelles en 2018-2019 pourraient être aggravées par les contraintes imminentes de la pandémie de COVID-19 pour l'année scolaire 2020-2021.

À mesure que les administrations locales assouplissent les règles relatives aux paiements d'impôt foncier utilisés pour aider financièrement les établissements d'enseignement, et que les priorités de financement des administrations provinciales et territoriales changent (le cas échéant), les commissions scolaires des écoles publiques pourraient perdre l'accès à une partie de leur financement public.

De plus, l'élaboration de plateformes d'apprentissage en ligne et les efforts déployés pour veiller à ce que les écoles se conforment aux protocoles de sécurité publique feront probablement augmenter les dépenses en immobilisations et les dépenses d'exploitation des écoles.

Les données sur les finances des commissions scolaires sont tirées de l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires. Cette enquête annuelle a pour objet de recueillir des renseignements financiers des commissions et des districts scolaires du Canada.

Ces statistiques financières sont recueillies auprès de chaque province et territoire — à l'exception du Nunavut pour lequel les données sont des estimations — et sont converties selon une classification type.

Les données de cette enquête ne sont pas accessibles à l'échelle des commissions et des districts scolaires. Les écoles publiques sont celles qui sont financées et gérées par les administrations provinciales et territoriales.

Les salaires et avantages sociaux des éducateurs comprennent l'ensemble des traitements et avantages sociaux versés au personnel qui contribue directement à offrir des cours aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Ce personnel comprend les enseignants à temps plein et à temps partiel, les directeurs, les directeurs adjoints, les enseignants suppléants et les étudiants-assistants.

Les dépenses relatives aux avantages sociaux comprennent également les coûts liés aux cotisations des employeurs aux régimes de retraite des enseignants, qui sont payés, entièrement ou en partie, par les commissions et les districts scolaires dans sept provinces et territoires, plutôt que par les administrations provinciales ou territoriales dans les autres secteurs de compétences.

Le nombre d'élèves inscrits et le nombre d'éducateurs sont tirés de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire.

Les salaires statutaires annuels des enseignants dans les établissements publics sont tirés du document intitulé Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale.

En raison de l'élimination de l'Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, les données sur le financement de l'enseignement privé primaire et secondaire ont été estimées à partir de la période de référence 2006-2007, en se fondant sur les changements relatifs au nombre d'inscriptions dans les établissements privés.

Tous les chiffres en dollars sont corrigés pour tenir compte de l'inflation, sauf indication contraire.

Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on compare directement les provinces et les territoires, puisque les provinces et les territoires ont des formules et des mécanismes de financement différents.

Tableaux disponibles : [37-10-0063-01](#) à [37-10-0067-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3119](#), [3120](#), [3140](#) et [3141](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).